

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation <p style="text-align: center;">16/03/2026</p>	Le vingt mars deux mille vingt-six à vingt heures trente,
Date d'affichage <p style="text-align: center;">20/03/2026</p>	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....21 Votants.....23	<p> Etaient présents(es) : Pascale PALARD, Alain MOMON, Vanessa GANDON, Daniel DESSOGE, Gwenaëlle ALBERTELLI, Michel DOYEN, Valérie BOCQUEL, Mickael GUYONNET, Régine BRIOIS-BRAUN, Benjamin HOLOFFE, Marc JEGOU, Geneviève DARGNAT, Tom MAHÉ, Patrice SAINTON, Brigitte GOUYON, Eric SAINT-SEBASTIEN, Laetitia GUISTEL, Baptiste TOINOT, Tiffany MINO, Hermann TYNDAL et Josiane PACHOLSKI formant la majorité des membres en exercice. </p> <p> Absents excusés avec procuration : Elisabeth FRONTIN pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN Caroline CESNEUT pouvoir à Brigitte GOUYON </p> <p> Absent(s) : </p>
Réf : 2026-018 Objet : Fixation du nombre d'adjoints au Maire Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le et qu'elle a été rendue exécutoire le 23/03/2026 <p style="text-align: center;"> Le Maire, A. MOMON </p>	Secrétaire de séance : Valérie BOCQUEL

Réf : 2026-018- Fixation du nombre d'adjoints au Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-2 ;
Considérant que le Conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;
Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal ;
Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 6 adjoints ;

Monsieur Alain MOMON, élu Maire, prend la présidence de la séance,

- Propose à l'Assemblée la création de 6 (six) postes d'adjoints au Maire.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 20/03/2026

Le Maire, Alain MOMON



Secrétaire de séance : Valérie BOCQUEL